

**Département de la
CORREZE**

**Commune de
SEILHAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 19

Délibération N° 010-2025

**VOTE DU BUDGET
ALSH**

L'an deux mil vingt-cinq le vingt du mois de février, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Madame CROUZETTE Simone, maire.

Date de convocation du Conseil : le 14 février 2025

Présents :

MMES CROUZETTE, CERTAIN, NOEL, BOUDRIE, MARLINGE, VILLATOUX,

MM. LEYRIS, CHAMBRAS, MAZEAUD, RHODES, VILLETTÉ, SAGE, FOURCHES, MANCI, ORLIANGES

Absents excusés :

Mme POUGET (procuration à M. FOURCHES)

Mme MOUSNIER (procuration à M. ORLIANGES)

Mme VERDEYME (procuration à M. SAGE)

Mme CLEDIERE (procuration à Mme BOUDRIE)

Secrétaire de Séance : M. LEYRIS

- Lecture est donnée du budget primitif ALSH pour 2025.
- Tous les articles sont examinés par le Conseil Municipal qui approuve au niveau de chaque chapitre, à l'unanimité des membres présents ou représentés

les propositions faites par le Maire pour l'équilibre de ce budget, qui s'élèvent tant en recettes qu'en dépenses toutes sections confondues à la somme de :

- **89 688,31€**

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Simone CROUZETTE**